

Image not found or type unknown



Bon de commande et avenant

Par **lolosonic**, le **05/07/2020 à 12:33**

Bonjour, j'ai signé un bon de commande (à domicile) pour la pose de panneaux photovoltaïques, il se trouve que la mairie a refusée l'installation car trop importante et du coup je decide de diminuer la surface de l'instalation. Le commercial m'envoie par mail un avenant contenant les modifications. Ma question est la suivante, est ce que l'entreprise est tenue de me rediger un nouveau bon de commande et de me le faire signer ou l'avenant (par mail) fait foi ?????
Merci pour vos reponses.

Par **morobar**, le **06/07/2020 à 18:14**

Bonjour,
La différence peut jouer sur le délai de rétractation y compris celui du financement. Mieux vaut donc demander la rédaction d'un nouveau contrat et donc d'une nouvelle demande de Pc;